

Questions orales

M. Macdonald (Rosedale): Je pense qu'il faudrait tout d'abord vérifier le chiffre qu'avance le député, en parlant de centaines de milliers de personnes. Je puis seulement dire que dans le cadre de la lutte contre l'inflation que mènent tous les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, ils se sont efforcés de restreindre les dépenses et l'expansion du secteur public. Je crois que tous les Canadiens, à l'exception des collègues du député, ont compris que ces mesures faisaient partie intégrante de l'effort national qui doit être déployé pour contribuer à résoudre ce problème.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**LA POSSIBILITÉ DE FERMETURE DE LA BASE MILITAIRE DE MONCTON—DEMANDE DE CONSULTATION DES ORGANISMES LOCAUX**

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Voudrait-il nous dire si lui ou ses services se sont entretenus d'une façon ou d'une autre avec le gouvernement provincial, les autorités municipales, la Chambre de commerce de Moncton, et les associations maritimes de cette ville au sujet des répercussions économiques de la fermeture ou de la réduction éventuelle de la base des Forces canadiennes à Moncton qui va entraîner des licenciements et de graves conséquences économiques pour la localité en général et pour tout le sud-est du Nouveau-Brunswick? Va-t-on tenir compte du fait que des centaines de personnes ont déjà été mises à pied par le CN, et que plusieurs centaines d'autres ont reçu des avis de licenciement par suite de la fermeture du service de vente par catalogue de Eaton?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne puis fournir de réponse directe sur aucune des bases, tant que l'étude des infrastructures est en cours. C'est une chose que j'ai bien précisée à plusieurs reprises. Je suis certain que le personnel chargé d'examiner l'infrastructure globale est au courant de certains des problèmes économiques qui se posent à Moncton, en particulier de la fermeture du service de vente par catalogue de Eaton et des autres cas mentionnés par le député.

M. Jones: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Défense nationale. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si des entretiens vont avoir lieu avec les autorités dont j'ai parlé.

M. Richardson: Si la chose est nécessaire, il est évident qu'on communiquera avec elles.

* * *

LES ÉLECTIONS**L'OPINION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL QUANT À LA DURÉE DES CAMPAGNES ÉLECTORALES—LE CAS DE SAINT-JEAN-OUEST**

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, c'est le vendredi que j'aime tirer au clair les anomalies, pour qu'elles ne traînent pas pendant la fin de

[M. Orlikow.]

semaine. J'ai une question à poser au président du Conseil privé. N'estime-t-il pas curieux que l'élection complémentaire fixée au 18 octobre prochain dans Saint-Jean-Ouest—je n'ai pas vérifié, mais, je pense que cette date coïncide avec le soixantième anniversaire du premier ministre—a été annoncée par le gouvernement au moment même où le directeur général des élections du Canada recommandait au comité permanent des privilèges et élections de réduire sensiblement la durée des campagnes nationales?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député compte comme moi je l'espère que la recommandation du directeur général des élections sera acceptée, et que lorsque ce jour heureux arrivera, c'est-à-dire lorsque l'élection complémentaire aura lieu, le jour de l'anniversaire de naissance du premier ministre, elle se déroulera mieux et prendra moins de temps.

● (1140)

M. Fairweather: J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-ce que le président du Conseil privé, qui doit veiller à ce que le gouvernement joue un rôle dans sa démocratie de participation, se rend compte que si l'on attend jusqu'à l'anniversaire du premier ministre, ce sera la plus longue vacance dans les 109 années d'histoire du Parlement, et est-il fier de cet exploit?

Une voix: Quelle honte!

LE MOTIF RÉEL DE LA REMISE DE L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À SAINT-JEAN-OUEST

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Même s'il importe de célébrer le soixantième anniversaire du premier ministre, le premier ministre suppléant peut-il expliquer à la Chambre pourquoi on a remis l'élection partielle au 18 octobre, ce qui veut dire que les habitants de Saint-Jean-Ouest n'auront pas eu de représentants à la Chambre pendant 13 mois?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a fixé la date de l'élection partielle après la pleine connaissance de tous les faits.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**INDE—LA QUESTION DE LA FOURNITURE DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES—LES GARANTIES**

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Étant donné la façon dont l'Inde a violé auparavant les ententes sur les explosions nucléaires et vu qu'un membre du personnel du premier ministre est actuellement en Inde pour discuter de la possibilité que le Canada recommence à fournir de l'aide nucléaire à ce pays, quel genre de garantie cherche-t-on à obtenir pour être sûr qu'une explosion comme celle qui a eu lieu au Rajasthan en mai 1974, ne se reproduira pas?